



Attestation No. 06-2019

Valable au 31 décembre 2019

Nous confirmons que l'entreprise

Streng Plastic AG, 8155 Niederhasli

a prouvé son niveau de qualité selon les exigences d'homologation «VKR RL01-10f» et les examens de conformité effectués par un institut de surveillance agréé. Le fabricant est donc autorisé à marquer ses tubes de protection de câbles en polyéthylène (PE-LD et PE-HD) du label

c+s® Label de qualité

Les exigences de qualité ont été élaborées dans le cadre du VKR par les membres du groupe de travail protection de câbles, en collaboration avec les experts de l'approvisionnement d'électricité ainsi qu'en tenant compte des prescriptions de l'Inspection fédérale des installations à courant fort (IFICF).

Association tubes et raccords
en matières plastiques (VKR)

Peter Stauffer
Directeur

Aarau, 04 décembre 2018 | PS

o:\2 vkr\c+s_fremdüberwachung\c+s attestate 2019\06_attest_f_streng_2019.doc